

LIONEL H.

Ingénieur environnement
Euro engineering (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je travaille dans la lutte antipollution, la dépollution et les études d'impact environnementaux :

- Lutte antipollution principalement off shore avec des modélisations de dérive de nappe de pétrole en mer suite à un déversement accidentel, soit dans des cas fictifs à risques pour l'élaboration de plan d'urgence, soit en cellule de crise lors de cas réels pour anticiper le déploiement des ressources (bateaux, etc.)
- Dépollution principalement en sites et sols pollués avec une expertise en bio-remédiation pour l'optimisation des processus.
- Études d'impact avec échantillonnages et analyses physico-chimiques mais aussi biologiques d'échantillons pour mesurer l'impact temporel des activités industrielles sur l'environnement.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Suite à ma licence, j'ai poursuivi en Master BBE. J'ai réalisé mon stage de fin de Master dans le cadre du programme Erasmus en Espagne où j'ai souhaité poursuivre après ma soutenance afin de pouvoir acquérir une première expérience en laboratoire de recherche plus longue que les 2 mois requis. J'ai ainsi pu réaliser un stage conventionné de 4 mois malgré ma soutenance de stage au bout de 2 mois. J'ai, suite à ce stage, eu la chance de participer à la rédaction d'une publication sur laquelle j'ai été co-auteur.

Je me suis par la suite orienté vers un Master Recherche Environnement et Matériaux car je souhaitais réaliser une thèse. Mon classement en Master et le bon déroulement de mon stage de fin de Master Recherche au sein de l'EEM m'ont permis d'obtenir un financement pour une thèse de doctorat dont le sujet était dans la continuité de celui de mon stage.

Après mes 3 ans de travail de thèse et la soutenance, j'ai décidé de m'orienter vers une carrière dans le secteur privé. Après 8 mois de chômage, malheureusement passage quasiment obligé, j'ai trouvé mon premier contrat dans l'entreprise dans laquelle j'évolue toujours aujourd'hui.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence en elle-même n'est pas professionnalisante, ce n'est donc pas le diplôme à choisir pour les personnes désirant rentrer au plus vite sur le marché de l'emploi en tant que technicien. En revanche, elle représente un passage obligé pour toute personne désirant réaliser un Master professionnel ou un Doctorat pour travailler en tant que cadre dans le secteur privé ou chercheur dans le public.